

Vice-Trésorier

Mission :

Le vice-trésorier remplit de façon hebdomadaire le tableau de suivi afin de garder une trace des opérations effectuées : paiement des étudiants, des factures, des impôts, encaissement des sommes dues par les clients, etc. La rigueur est de mise, car le tableau de suivi sert ensuite à calculer les montants à inscrire dans les déclaratifs sociaux et fiscaux.

Le vice-trésorier est véritablement le garant des tableaux de suivi : il veille à leur pérennité et se sert de son expérience pour les enrichir et les rendre toujours plus pertinents. Le vice-trésorier assiste également le trésorier lorsqu'il remplit les déclaratifs.

Ainsi, la trésorerie demande un investissement de temps raisonnable, mais en contrepartie cet investissement doit être constant et régulier : que vous ayez ou non des partiels, les Urssaf (qui sont à déclarer tous les mois) et autres n'attendent pas !

Objectifs :

Tous les postes du pôle trésorerie sont importants, car les tâches de chaque membre sont nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble. Le vice-trésorier doit être capable de remplacer le trésorier si celui-ci était amené à être absent ou à partir prématurément. C'est donc un poste-clef du pôle et un réel soutien au trésorier.

Profil requis :

Le profil est relativement similaire à celui du trésorier : rigueur, précision, esprit d'équipe, une disponibilité raisonnable mais régulière sont demandés. Une bonne maîtrise d'Excel est requise car ce sera le principal outil de travail.

Difficulté du poste :

Une des principales difficultés est inhérente au pôle : il faut dépasser sa première appréhension pour la trésorerie, les bases s'acquièrent rapidement et la dynamique du pôle est à la portée de tous pour peu qu'on s'y intéresse.

Le pôle trésorerie est un pôle dont l'équipe est très soudée, même si chaque membre peut effectuer ses propres tâches de son côté. Il faut être bien conscient que chaque membre n'est qu'une partie du processus et un vrai travail d'équipe est nécessaire pour que le tout fonctionne. De ce fait, une réunion de travail hebdomadaire est nécessaire.